

Rolle, le 22 août 2023

**CONSEIL COMMUNAL
ROLLE**

Madame la Syndique,
Mesdames les Municipales,
Monsieur le Municipal,
Mesdames et Messieurs
les Conseillères communales
et Conseillers communaux

Le Bureau du Conseil communal de Rolle vous informe que la séance extraordinaire du :

Jeudi 24 août 2023 à 20h00 au Château de Rolle

est annulée, le préavis municipal 2021-2026 N°37 « Autorisation d'acquérir et d'aliéner la parcelle 40, pour une valeur de Fr. 5'600'000.-, par l'exercice du droit de préemption » étant retiré.

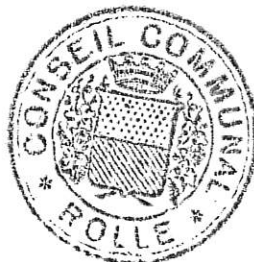
Vous trouverez toutefois dans cette enveloppe, et sur l'extranet du Conseil communal, le rapport de la Cofin relatif au préavis, ceci à titre d'information.

Vous remerciant de votre compréhension nous vous donnons rendez-vous, Madame la Syndique, Mesdames les Municipales, Monsieur le Municipal, Mesdames et Messieurs les Conseillères communales et Conseillers communaux, le mardi 5 septembre 2023 et dans cette attente vous présentons nos salutations les meilleures.

Au nom du bureau du Conseil communal

Federico Rapini

Président



Violaine Cherpillod

Secrétaire